



MARINÈS VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE SAINT ANDRE

0262 71 59 33

A partir de **2875.00 €/PERS.**

Circuit CUBA SIEMPRE

Du 15 au 27 avril 2021

A partir de 2875.00 euros par adulte en chambre double

A partir de 2960.00 euros par adulte en chambre single

1980.00 euros Tarif enfant de - de 12 ans



BIENVENUE A CUBA !

Départ pour une île vibrante ...

Un voyage à Cuba oblige à une perpétuelle adaptation. À peine croit-on l'avoir comprise qu'elle vous déconcerte par une nouvelle énigme. C'est bien là tout son charme...

Cuba est **la plus grande île des Caraïbes**, toute en longueur et surnommée le "Crocodile".

Cette île riche en contrastes vous fera découvrir une **architecture empreinte de colonialisme**, des paysages variés **avec ses massifs montagneux et plaines fertiles** parsemées de champs de tabac, **une musique dansante et rythmée** présente à chaque coin de rues, **des cocktails délicieux**, sans oublier **ses vieilles voitures américaines vrombissantes**, l'omniprésence du portrait du **Che** et ses **plages paradisiaques de sable blanc**...

L'héritage cubain est un séduisant mélange des civilisations précolombiennes, des splendeurs de l'époque coloniale espagnole et d'art contemporain acclamé dans le monde entier... sans oublier l'apport important de la Révolution ! On ne part pas de Cuba sans un pincement au cœur. Cette **île enchantée** marque les esprits par la bonne ambiance et la fierté de ce peuple. Une **destination authentique et idéale** pour tous ceux qui souhaitent découvrir de **nouveaux horizons** !

- Une **destination authentique et idéale** pour tous ceux qui souhaitent découvrir de nouveaux horizons !



Les « Passions + »

- Un circuit qui permet la découverte des **sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO** :
 - o **la vieille ville de La Havane** fondée en 1519 par les espagnols et son système de fortification.
 - o **la Vallée de Vinales**, unique avec sa particularité géologique, les **Mogotes**. Enormes blocs de roche calcaire qui semblent tombés du ciel !
 - o **le centre historique de Cienfuegos**, situé sur l'une des plus belles baies de la mer des Caraïbes
 - o **Trinidad**, 3^e ville fondée par Diego Velázquez au début du XVI^e. Ville prospère du commerce du sucre au charme colonial avec ses ruelles pavées et ses maisons aux couleurs pastelées.
 - o **La vallée de los Ingenios** et les vestiges d'anciennes plantations de canne à sucre dans lesquelles plus de 12 000 esclaves ont travaillé.
- **Un tour en vieille voiture américaine** à La Havane.
- **Un cocktail servi sur les traces d'Hemingway** à La Havane.
- Une découverte des différentes étapes autour **du tabac et la confection des cigares** avec la rencontre dans une **Finca d'un agriculteur Marcello** à Vinales.
- **Visite de la ville mythique de Santa Clara : la ville du Che !**
- **Une fin de séjour dans un hôtel en bord de plage à Varadero** pour se détendre et profiter de la formule « **Tout inclus** ».
- **Un accueil personnalisé et un suivi sur place** par notre équipe **Passion Outremer Cuba**.

PROGRAMME DE 13 JOURS

JOUR 1- : Départ de La Réunion pour Paris

Départ de l'aéroport de Roland Garros, vol en direction de Paris, diner et nuit à bord.

JOUR 2- : PARIS

Arrivée à Paris à 07h40, transfert en bus pour une visite de Paris.

Déjeuner. Après-midi libre. Diner, nuit à l'hôtel 3*.



JOUR 3-:PARIS/ LA HAVANE

Après le petit déjeuner, départ de Paris pour La Havane.

Arrivée à **La Havane à 16h00**. Accueil par votre correspondant et transfert à votre hôtel. Installation dans les chambres et verre de bienvenue. Dîner ou repas froid selon l'heure d'arrivée à l'hôtel **PRESIDENTE 4*(normes locales) ou similaire**. Nuit

JOUR 4-:LA HAVANE - Découverte de la ville (50 kilomètres / 01h00)

Petit déjeuner puis départ pour la **visite de la Havane coloniale**. Vous découvrirez lors d'une **ballade** durant cette journée tous les principaux lieux symboliques et historiques. Le « **Malecon** », cette fameuse avenue qui longe la mer entre le Prado et le quartier des ambassades. **Ses 4 places** : la Place d'Armes ou de la Fondation avec le siège du gouvernement à l'époque colonial, la place de la Cathédrale avec ce monument classé comme l'un des plus édifices baroque de toute l'île, la place St François d'Assises et son couvent qui était à l'origine l'un des endroits importants du commerce à La Havane et la « **Placa Vieja** » symbolisé par tous les styles de bâtiments qui a fait la réputation de cette capitale. Le « **Capitolio** », siège du gouvernement pendant la 1ère moitié du XXe siècle sur le modèle du capitol à Washington DC. Les « **Calle Mercaderes** », « **Calle Officios** », « **Calle Obispo** » et « **Calle Amargura** »... véritable poumon de la vie au quotidien des havanais mais aussi le reflet de l'architecture très riche de La Havane. Le marché artisanal **San José** et ses dizaines d'échoppes vous proposent tous les souvenirs possibles. Le **Musée de la Ville**, autrefois Palais des Capitaines Généraux. Déjeuner dans un restaurant **Paladar « California » (**)**.

L'après-midi, **tour panoramique de la Havane moderne en vieille voiture américaine : Vedado**, la place de la Révolution où Fidel Castro prononça ses plus grands discours, avec l'immense portrait du Che et ses nombreux ministères, **Miramar**, sa « Cinquième avenue » et ses petits palais cachés derrière des grilles et des jardins. **Visite de la Fondation Havana Club** : vous y découvrirez l'histoire de la marque Cubaine mondialement connue Havana Club, mais également le processus de fabrication du rhum Cubain, de la récolte de la canne à sucre en passant par la distillation et le vieillissement en fûts de chêne. Vous finirez par une dégustation. Puis, vous profiterez d'un **arrêt l'un des bars préférés d'Hemingway « LA FLORIDITA » pour savourer un cocktail « Daiquiri »**. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel **PRESIDENTE 4*(normes locales) ou similaire**.



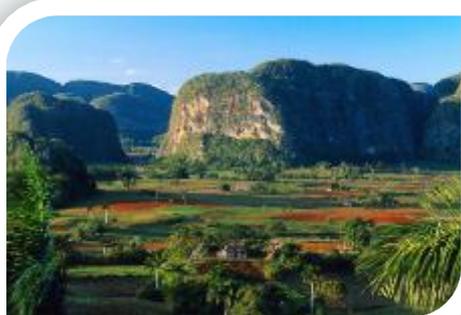
❖ *La Havane : la seule capitale digne de ce nom dans les Caraïbes, par la richesse et la diversité de l'architecture, des cultures et des générations qui s'entrecroisent à l'aube du XXIème siècle, mais aussi par la qualité d'accueil, la gentillesse des Cubains et des Cubaines. Depuis Christophe Colomb (1492), jusqu'aux vedettes de Hollywood, d'Hemingway à Gary Cooper, les personnages les plus illustres y sont passés, les Espagnols ont inspiré une architecture et un urbanisme de génie, tous ont donné à cette ville ses lettres de noblesse, la convertissant en un lieu mythique et incontournable du monde contemporain.*



JOUR 5-: LA HAVANE / VIÑALES / LA HAVANE (430 kilomètres / 04h45)

Petit déjeuner puis départ pour la découverte de la région du tabac et de la majestueuse vallée verdoyante de **Viñales**, Un agréable village avec ses « **bohios** », jolies petites maisons paysannes d'autrefois, et ses étranges « **Mogotes** », monolithes nés de l'attaque acide du calcaire (il ne reste que les roches dures recouvertes de végétation). **Balade à pied** à travers la vallée et ses superbes paysages. Découverte des cultures de la région ; manioc, malanga, patate douce, mangue, ananas, banane ... et pendant la période de novembre à mars le tabac.

Déjeuner dans une ferme bio « **Paraiso chez Rachel** » (**), véritable référence dans ce mode de culture dans la région mais aussi dans toute l'île. Le repas est élaborée avec tous les légumes et les fruits « maison ».



Vous dominerez la vallée avec une vue magnifique sur les « **mogotes** », Dans l'après-midi, vous découvrirez tout le processus d'élaboration du **cigare**, étapes entièrement manuelles nécessitant plusieurs dizaines de manipulations. Tout d'abord, vous découvrirez le « **despallilo** » avec ses nombreuses ouvrières et leur chef « **Cary** ». Cet endroit permet aux feuilles d'être préparées et stockées. Il suivra une fermentation afin d'obtenir le produit prêt à être rouler. Ce lieu donnera toute la saveur et la fleur du cigare !

Ensuite, nous partirons pour la visite de la **finca Montesino** et la **rencontre avec Marcello**. Véritable ferme agricole avec ses animaux, son caféier, ses manguiers... sans oublier ses plantations de tabac. Autour de ses trois séchoirs, on vous expliquera tout le processus de réalisation des cigares. Vous pourrez participer à une dégustation autour d'une tasse de café (Possibilité d'achats).

Retour en direction de La Havane.

Dîner et nuit à l'hôtel **PRESIDENTE 4*(normes locales)**ou similaire.

- ❖ *Viñales : un des plus beaux paysages de Cuba et faut-il encore le préciser, le berceau du meilleur tabac du monde.*

JOUR 6-: LA HAVANE / CIENFUEGOS / TRINIDAD (325 kilomètres / 04h00)

Petit déjeuner puis départ pour **Cienfuegos**. **Visite de la ville**, longtemps connue comme la « **Perle du sud** » : tour panoramique de la ville, promenade sur le joli **Parque Marti**, visite du **Théâtre Terry** où se produisirent Sarah Bernhardt et Caruso entre autres. Continuation pour le quartier **Punta Gorda** et ses édifices imposants comme le **Palacio de Valle**. Déjeuner au restaurant **La Garto(**)** et sa situation unique face à la mer. Dans l'après-midi, visite du **jardin botanique « Jardín Botánico Soledad »**. Avec ses 97 hectares, c'est la plus ancienne institution de son genre sur l'île. Le jardin possède une grande collection de plantes exotiques tropicales avec plus de 2000 espèces.

Continuation vers la région de Trinidad.

Installation à l'hôtel **AMIGOS COSTA SUR 3*(normes locales)** ou similaire. Cocktail de bienvenue, dîner et nuit.



- ❖ *On dit que Cienfuegos, jumelée avec Saint-Nazaire, est une ville de Français : elle fut fondée, le 22 avril 1819, par Jean-Louis de Clouet, un Bordelais installé à La Nouvelle Orléans, qui fit venir de nombreux immigrants de Louisiane et de Bordeaux. Du temps de Batista, c'était la capitale cubaine des casinos (aujourd'hui en ruines) et de la mafia américaine.*



JOUR 7-: TRINIDAD (70 kilomètres / 01h15)

Petit déjeuner puis départ pour **Trinidad**, splendide ville classée au patrimoine de l'UNESCO. «La ville musée» sans conteste la plus authentique !

Visite de la cité coloniale fondée en 1514 par Diego Velasquez. Ruelles aux pavés inégaux, maisons peintes de jaune et d'ocre, grilles torsadées aux fenêtres, balcons, charrettes à cheval : on se croirait au XVIIIème siècle ! Découverte de la charmante «**Plaza Santa Ana**», la superbe «**Plaza Mayor**» avec ses demeures aux couleurs vives et aux belles grilles de fer forgé.

Visite du **Palacio Cantero**, superbe maison coloniale autour d'un patio, qui appartient au trafiquant d'esclaves Borrel, puis à Cantero qui introduisit la machine à vapeur dans l'île - premier pas de l'industrialisation du traitement de la canne à sucre.



Arrêt à la taverne **La Canchancharra** pour déguster le cocktail fameux qui porte ce nom dans un petit bol en terre cuite sous la pergola et aux sons de la musique traditionnelle.

Déjeuner au restaurant **Jigue (**)** et sa spécialité de poulet cuit au four le tout servi dans une assiette en terre cuite.

Puis, temps libre pour flâner et se perdre dans les petites rues. Trinidad est aussi réputé pour ses potiers et vous vous rendez dans un atelier vous permettant de découvrir cet art vieux de plus 300 ans.

Retour à l'hôtel **AMIGOS COSTA SUR 3*(normes locales) ou similaire**. Dîner et nuit.

❖ *Trinidad dut sa fortune à la piraterie, à la contrebande, puis au sucre, avant de tomber dans l'oubli à la fin du XIXème siècle. Il faudra attendre les années 80 pour que la ville se réveille, comme sous le souffle d'une fée : mais elle est intacte, et le tourisme va lui offrir la fortune. C'est un des joyaux de l'architecture coloniale espagnole.*

JOUR 8-: TRINIDAD / SANTA CLARA / VARADERO (375 kilomètres / 05h15)

Petit déjeuner puis départ en direction de Santa Clara en passant par la **Vallée de Los Ingenios**. C'est là que se situent les plus grandes propriétés sucrières et de nombreux moulins à sucre subsistent.

Visite de la Torre Iznaga, au milieu des champs de canne à sucre, construite par un négrier devenu sucrier. Visite **Santa Clara**, symbolisant la ville du «**Ché**» : tour panoramique de la ville avec sa place centrale, le monument édifié en hommage au Ché ainsi que le «**train blindé**» mais aussi la place de la révolution.

Déjeuner au restaurant **Santa Rosalio(**)**. Dans l'après-midi, continuation vers Varadero.



Installation à l'hôtel **ROC BARLOVENTO 4* (normes locales) ou similaire**. Cocktail de bienvenue, dîner et nuit.



JOUR 9- :VARADERO

Petit déjeuner à l'hôtel **ROC BARLOVENTO 4*** (normes locales) ou similaire puis journée libre en formule « **Tout inclus** » afin de profiter de la plage et des infrastructures de l'hôtel.

Déjeuner. Dîner et nuit.

- ❖ *Varadero : avant de devenir l'immense station balnéaire que l'on connaît aujourd'hui, ce fut d'abord le havre de paix du milliardaire Dupont de Nemours, dont on peut toujours voir la superbe « mansion ». C'est aujourd'hui, aussi, le lieu de résidence secondaire favori des Havanais.*

JOUR 10- :VARADERO / Aéroport LA HAVANE (195 kilomètres / 02h30)

Petit déjeuner et déjeuner à l'hôtel.

Temps libre pour profiter de la formule « **Tout inclus** » avant le départ pour l'aéroport Jose Marti selon l'heure de décollage (départ 5H avant heure de décollage de l'avion). Assistance à l'aéroport.

Vol La Havane avec **CORSAIR** 55961 à 18h00

JOUR 11- :LA HAVANE /PARIS

Repas à bord. Arrivée à Paris à 09h25



Transfert en bus au Pont Neuf pour une visite guidée en Bateau mouche.

Diner au restaurant, puis transferts et nuit à l'hôtel.

JOUR 12- :PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel, journée libre pour profiter de la capitale française. Rendez à 17h00 pour les transferts aéroport.

Vol retour **CORSAIR** 55910 à 21h20. Nuit et repas à bord.



JOUR 13- :LA REUNION

Petit déjeuner à bord. Arrivée à La Réunion prévue à 10h15.

~ FIN DE NOS SERVICES ~

Le programme ci-dessus est communiqué à titre indicatif. Les jours programmés des excursions pourront être modifiés en fonction des impératifs sur place mais le programme sera toujours respecté dans son intégralité. Les informations sur le nombre de kilomètres et la durée de transport dans la journée sont indiqués à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelle. Les photos ne sont pas libres de droit.

()** *Le nom du restaurant prévu est à titre d'information et pourra être modifié en fonction des impératifs sur place.*



INCLUS DANS NOS TARIFS :

- Les vols **REUNION/ PARIS/REUNION** en classe économique.
- Les vols **PARIS/LA HAVANE/PARIS** en classe économique
- Les taxes **aéroports et de sécurité**
- Le **transport terrestre** comme détaillé dans le programme.
- **L'hébergement pendant 7 nuits** en chambre $\frac{1}{2}$ DBL standard comme suit :
 - o A la Havane : 3 nuits à l'hôtel Presidente 4* en chambre standard (normes locales) ou similaire
 - o A Trinidad : 2 nuits à l'hôtel Amigos Costa Sur 3* (normes locales) ou similaire,
 - o A Varadero : 2 nuits à l'hôtel Roc Barlovento 4* (normes locales) ou similaire.
- **La pension complète** (hors boisson) pendant le circuit du diner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- **La formule « Tout inclus » à Varadero**, comprenant le déjeuner et dîner avec les boissons locales (alcoolisées ou non) tout au long de la journée suivant le programme.
- Les **excursions, visite des musées ou sites** comme indiqué dans le programme ci-joint.
- **L'accueil personnalisé** à l'arrivée à l'aéroport.
- La **présence du guide parlant français** pendant le circuit.
- **L'assistance départ aéroport.**
- **L'assistance de notre représentant** parlant français à **La Havane & à Varadero** mais aussi **durant tout le circuit.**
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages, (si plus de 10 participants)
- Un assistant/interlocuteur local
- Réunion d'information pour le groupe

NON INCLUS DANS NOS TARIFS :

- Les repas et boissons non mentionnés.
- Le supplément **Forfait Boisson par repas** durant le circuit
- Les suppléments **Chambre Individuelle.**
- Les tarifs **3^e personne** (1 adulte OU 1 enfant 2/-12 ans maximum partageant la chambre de 2 adultes).
- **La carte de tourisme : + 25.00*€ à ce jour** (à régler avant le départ).
- Les frais personnels, pourboires guide et chauffeur (à considérer entre 2.00 € et 3.00 € par jour et par personne), porteurs, etc...
- Les assurances annulation.

NB1 : Depuis le 1^{er} Mai 2010, obligation pour chaque voyageur de fournir une assurance voyage INDIVIDUELLE incluant une couverture de frais médicaux.



Cuba connaît un incroyable engouement touristique depuis plusieurs années et qui s'est encore plus accentué depuis les récentes informations de « détente » avec les USA.

Cette très forte demande, dans une île où les infrastructures sont souvent désuètes, et sur certaines régions limitées, nous impose de rappeler que bien qu'extraordinaire, le caractère « similaire » est à prendre en considération en ce qui concerne l'hôtellerie.

Le potentiel de cette destination est vraiment dans son ambiance, ses histoires et son peuple. Toutefois il convient de sensibiliser vos clients et décideurs sur des critères

hôtelières différents des normes françaises.

L'équipe de Passion Outremer à Cuba anticipe toutes ces possibles modifications afin que vos clients profitent pleinement de l'essentiel de leur voyage dans cette magnifique île de Cuba !



Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 La Possession
Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIÈRE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS05118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa. L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers.

Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc... ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international : TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 Pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit

le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un interlocuteur de Marinès Voyages, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants.

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé. Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport - Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL* Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

